



Brussels
13/07/2026
HR.B.1.003

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

**POSTE PRIORITAIRE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ
LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS PAR LES
ADMINISTRATIONS GESTIONNAIRES*, AU PLUS TARD LE 19/10/2026, AU
SGAE A**

**FOUAD ACHIBA, ADJOINT AU CHEF DE BUREAU
FOUAD.ACHIBA@SGAE.GOUV.FR**

**LUCIE APPRIOU, ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU
LUCIE.APPRIOU@SGAE.GOUV.FR**

**COPIE À PAULINE MARTIN, CHEFFE DU BUREAU
« COORDINATION, COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES,
INFLUENCE »
PAULINE.MARTIN@SGAE.GOUV.FR**

*** TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE ADRESSE DIRECTEMENT AU SGAE
PAR LE CANDIDAT NE POURRA ÊTRE RECEVABLE**

DG – Directorate – Unit DG - Direction – Unité GD - Direktion - Referat	MARE.B.4
Post Number in Sysper Numéro de poste dans Sysper Stellennummer in Sysper	430068
Provisional Starting Date Date d'entrée en fonction prévisionnelle Gewünschter Dienstantritt	Q1 2027
Initial Duration (months) Durée initiale (mois) Dauer (Monate)	24
Place of Secondment Lieu de détachement Abordnungsort	Brussels Bruxelles Brüssel
Type of Secondment Type de détachement Art der Entsendung	Cost-free Sans frais Unentgeltlich abgeordnet
This Vacancy Notice is open to	Member States



Cet avis de vacance est ouvert aux Die Stelle ist offen für	États membres Mitgliedstaaten
Deadline for Applications Date limite de candidature Bewerbungsschluss	26/10/2026
Eligibility Criteria Critères d'éligibilité Zulassungsbedingungen	English Version , Version Française

Brussels
13/07/2026
HR.B.1.003

Entity presentation:

DG Maritime Affairs and Fisheries (DG MARE) aims to develop the potential of the European maritime economy and to secure sustainable fisheries and aquaculture, a stable supply of aquatic food, healthy seas, and prosperous coastal communities - for today's Europeans and for future generations. This involves formulating, developing, and implementing the Common Fisheries Policy - the cornerstone of our actions for a sustainable exploitation of fisheries resources and sustainable aquaculture development; and promoting an integrated approach to all maritime policies. The DG has around 380 staff, distributed over 5 Directorates and 21 Units. The wide variety of responsibilities creates an interesting and challenging working environment. Hierarchical circuits are short, and working efforts translate into tangible results with a direct impact on the ground and on stakeholders. MARE B.4 develops and implements the EU's policy to prevent, deter and eliminate Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) fishing. The fight against IUU fishing is pivotal for the External Dimension of the Common Fisheries Policy. In this context, zero tolerance to IUU fishing is the paramount objective of the EU in line with the EU International Ocean Governance agenda and the UN Sustainable Development Goals. Our objective is to address the loopholes in fisheries controls at international, regional and national levels and prevent fishery products stemming from illegal fishing from entering the EU and other markets. Cooperation with EU Member States, third countries and relevant international organisations is essential for achieving our tasks.

Job presentation:

We offer a challenging position for a cost-free Seconded National Expert. As a Policy Officer you will help implement the EU policy to deter, fight and eliminate Illegal Unreported and Unregulated (IUU) fishing. This includes: develop and contribute to the definition of EU policies on the fight against IUU fishing, including preparation and follow-up of strategies, political positions and legal initiatives and IT tools; handle cases in relation to administrative cooperation foreseen by the EU IUU Regulation 1005/2008; contribute to the preparation of bilateral IUU dialogues with third countries regarding their obligations under international law of the sea; carry out data analysis in relation to vessels and/or operators involved or suspected to carry out IUU fishing activities; contribute to the smooth operation of the new digital tool for implementing the EU catch certification



scheme ('CATCH'), as well as its evolution, respond timely to operational queries and requests for guidance on the day-to-day management of CATCH workflows by EU Member States, EU importers of fisheries products and non-EU authorities; contribute to maintaining regular contacts and exchanges of information with public and professional bodies in Member States, third countries and EFCA in relation to policies aiming at eliminating IUU fishing; respond to requests for information relevant to the work of the Unit and to access to documents requests.

Jobholder profile:

We are looking for a highly motivated, well-organised and dynamic team player, with high sense of responsibility and strong service orientation as well as sound understanding of the policy priorities and tools in the fight against IUU fishing and the objectives of the Common Fisheries Policy. A university degree or professional training or professional experience of an equivalent level is required. Experience of working in a national/regional administration in relation to the law of the sea, international fisheries management or monitoring, control and surveillance of fishing activities is highly desirable. The candidate should possess good communication skills (oral and written) in English, additional knowledge of French or Spanish would be an asset. He/she should be a quick learner, manage efficiently multiple priorities and deliver quality results within given deadlines. Good understanding of the EU institutional setting, excellent interpersonal and co-ordination skills, drafting skills, intellectual/problem solving and judgement skills, a capacity to work autonomously are prerequisites for this position.



Brussels
13/07/2026
HR.B.1.003

Présentation de l'entité:

La DG Affaires maritimes et pêche (DG MARE) vise à développer le potentiel de l'économie maritime européenne et à garantir une pêche et une aquaculture durables, un approvisionnement stable en denrées alimentaires d'origine aquatique, des mers saines et des communautés côtières prospères, pour les Européens d'aujourd'hui et pour les générations futures. Il s'agit de formuler, de développer et de mettre en œuvre la politique commune de la pêche, pierre angulaire de nos actions en faveur d'une exploitation durable des ressources halieutiques et d'un développement durable de l'aquaculture ; et promouvoir une approche intégrée de toutes les politiques maritimes. La DG emploie environ 380 personnes, réparties entre 5 directions et 21 unités. La grande diversité des responsabilités crée un environnement de travail intéressant et stimulant. Les circuits hiérarchiques sont courts et les efforts de travail se traduisent par des résultats tangibles ayant une incidence directe sur le terrain et sur les parties prenantes. L'Unité MARE B.4 élabore et met en œuvre la politique de l'UE visant à prévenir, à décourager et à éradiquer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). La lutte contre la pêche INN est essentielle pour la dimension extérieure de la politique commune de la pêche. Dans ce contexte, la tolérance zéro à l'égard de la pêche INN est l'objectif primordial de l'UE, conformément au programme de gouvernance internationale des océans de l'UE et aux objectifs de développement durable des Nations unies. Notre objectif est de combler les lacunes en matière de contrôle de la pêche aux niveaux international, régional et national et d'empêcher les produits de la pêche issus de la pêche illicite d'entrer sur le marché de l'UE ainsi que sur d'autres marchés. La coopération avec les États membres de l'UE, les pays tiers et les organisations internationales compétentes est indispensable à la réalisation de nos missions.

Présentation du poste:

Nous proposons un poste stimulant de Spécialiste National(e) Détaché(e) sans frais. En tant que chargé(e) de mission (Policy Officer), vous contribuerez à la mise en œuvre de la politique de l'Union européenne visant à prévenir, combattre et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). À ce titre, vous serez amené(e) à : développer et contribuer à la définition des politiques de l'UE en matière de lutte contre la pêche INN, notamment par la préparation et le suivi de stratégies, de positions politiques, d'initiatives juridiques et d'outils informatiques ; traiter les dossiers relevant de la coopération administrative prévue par le règlement (CE) n° 1005/2008 de l'UE relatif à la pêche INN ; contribuer à la préparation des dialogues bilatéraux sur la pêche INN avec les pays tiers concernant leurs obligations vis-à-vis du droit international de la mer ; réaliser des analyses de données concernant les navires et/ou les opérateurs impliqués ou soupçonnés de se livrer à des activités de pêche INN ; contribuer au bon fonctionnement et à l'évolution de « CATCH », le nouvel outil numérique de mise en œuvre du système européen de certification des captures, répondre dans les délais



impartis aux questions opérationnelles et aux demandes d'orientation concernant la gestion quotidienne des flux de travail de CATCH par les États membres de l'UE, les importateurs européens de produits issus de la pêche, et par les autorités de pays tiers ; contribuer au maintien de contacts réguliers et d'échanges d'informations avec les organismes publics et professionnels des États membres, des pays tiers, et de l'AECP (Agence Européenne de Contrôle des Pêches) dans le cadre des politiques visant à éliminer la pêche INN ; répondre aux demandes d'information relatives aux activités de l'unité ainsi qu'aux demandes d'accès aux documents.

Profil du titulaire du poste:

Nous recherchons un(e) candidat(e) faisant preuve d'un fort esprit d'équipe et d'une très grande motivation, bien organisé(e) et dynamique, doté(e) d'un sens aigu des responsabilités et d'une forte orientation vers le service. Il ou elle ferait également preuve d'une bonne compréhension des priorités politiques et des outils de lutte contre la pêche INN ainsi que des objectifs de la politique commune de la pêche. Un diplôme universitaire ou une formation ou expérience professionnelle de niveau équivalent est requis. Une expérience de travail dans une administration nationale ou régionale en lien avec le droit de la mer, la gestion internationale des pêches ou le suivi, le contrôle et la surveillance des activités de pêche est très souhaitable. Le candidat ou la candidate devra posséder de bonnes capacités de communication (orale et écrite) en anglais ; la connaissance supplémentaire du français et/ou de l'espagnol constitue un atout. Il ou elle doit être capable d'apprendre rapidement, de gérer efficacement plusieurs priorités et de fournir des travaux de qualité dans les délais impartis. Une bonne compréhension du cadre institutionnel de l'UE, d'excellentes aptitudes interpersonnelles et de coordination, des compétences rédactionnelles, des capacités intellectuelles/de résolution de problèmes et de discernement, ainsi qu'une capacité à travailler de manière autonome sont des aptitudes indispensables pour ce poste.



Eligibility criteria

The secondment will be governed by the **Commission Decision C(2008) 6866** of 12/11/2008 laying down rules on the secondment to the Commission of national experts and national experts in professional training (SNE Decision).

Under the terms of the SNE Decision, you need to comply with the following eligibility criteria at **the starting date** of the secondment:

- Professional experience: at least three years of professional experience in administrative, legal, scientific, technical, advisory or supervisory functions which are equivalent to those of function group AD.
- Seniority: having worked for at least one full year (12 months) with your current employer on a permanent or contract basis.
- Employer: must be a national, regional or local administration or an intergovernmental public organisation (IGO); exceptionally and following a specific derogation, the Commission may accept applications where your employer is a public sector body (e.g., an agency or regulatory institute), university or independent research institute.
- Linguistic skills: thorough knowledge of one of the EU languages and a satisfactory knowledge of another EU language to the extent necessary for the performance of the duties. If you come from a third country, you must produce evidence of a thorough knowledge of the EU language necessary for the performance of his duties.

Conditions of secondment

During the full duration of your secondment, you must remain employed and remunerated by your employer and covered by your (national) social security system.

You shall exercise your duties within the Commission under the conditions as set out by aforementioned SNE Decision and be subject to the rules on confidentiality, loyalty and absence of conflict of interest as defined therein.

In case the position is published with allowances, these can only be granted when you fulfil the conditions provided for in Article 17 of the SNE decision.

Staff posted in a European Union Delegation are required to have a security clearance (up to SECRET UE/EU SECRET level according to [Commission Decision \(EU, Euratom\) 2015/444 of 13 March 2015](#)). It is up to you to launch the vetting procedure before getting the secondment confirmation.



Submission of applications and selection procedure

If you are interested or have any questions, please follow the instructions and communication channels set up by your national administration.

The European Commission **only accepts applications which have been submitted through the Permanent Representation / Diplomatic Mission to the EU of your country, the EFTA Secretariat or through the channel(s) it has specifically agreed to.** Applications received directly from you or your employer will not be taken into consideration.

You should draft your CV in English, French or German using the **Europass CV format** ([Create your Europass CV | Europass](#)). It must mention your nationality.

Please do not add any other documents (such as copy of passport, copy of degrees or certificate of professional experience, etc.). If necessary, these will be requested at a later stage.

Processing of personal data

The Commission will ensure that candidates' personal data are processed as required by Regulation (EU) 2018/1725 of the European Parliament and of the Council ⁽¹⁾. This applies in particular to the confidentiality and security of such data. Before applying, please read the attached privacy statement.

⁽¹⁾ Regulation (EU) 2018/1725 of the European Parliament and of the Council of 23 October 2018 on the protection of natural persons with regard to the processing of personal data by the Union institutions, bodies, offices and agencies and on the free movement of such data, and repealing Regulation (EC) No 45/2001 and Decision No 1247/2002/EC (OJ L 295, 21.11.2018, p. 39)



Critères d'éligibilité

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d'éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

- Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;
- Ancienneté de service : avoir une ancienneté d'au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;
- Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.
- Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. Si vous venez d'un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l'Union européenne nécessaire à l'accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

Conditions du détachement

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l'article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l'Union européenne doit obligatoirement disposer d'une habilitation de sécurité (jusqu'au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission \(EU – Euratom\) 2015/444 du 13 mars 2015](#). Il vous appartient de lancer cette procédure d'habilitation de sécurité avant d'obtenir la confirmation de votre détachement.



Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions, veuillez suivre les instructions et les canaux de communication établis par votre administration nationale.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l'intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l'AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s).** Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](#)) en français, anglais ou allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d'autres documents (tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes ou attestation d'expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ⁽²⁾. Ces dispositions s'appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

⁽²⁾ Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).